

Réponse à la saisine DPMA 13-4740 sur l'activité de pêche en Manche est des flottilles françaises et néerlandaises.

Youen Vermard, Sebastien Demaneche, Patrick Berthou, Alain Biseau
Mars 2013

2. Réponse

La réponse à cette saisine s'appuie sur trois rapports, chacun répondant à l'une des trois questions posées :

1. Analyse de la répartition spatiale des activités de pêche des chalutiers et senneurs en Manche Est et sud mer du Nord.
2. Evolution de l'effort des senneurs hollandais en Manche Est
3. Analyse des interactions senneurs-chalutiers en Manche Est à micro-échelle

NB. Le rapport n°2 a été transmis le 22 février

Réponse à la question 1.

L'analyse de la répartition spatiale des activités de pêche des chalutiers et senneurs en Manche Est et sud mer du Nord s'appuie sur des cartes obtenues à partir du site <http://vms3x3.wemake.fr> (sih, patemi). Ce site donne la représentation cartographique à une échelle 3' longitude x 3' latitude de l'activité de l'ensemble des navires (français et étrangers) pour lesquelles des données VMS sont disponibles.

Ces cartes montrent que l'activité des senneurs (toutes nationalités) s'est accentuée en 2011 et 2012 et particulièrement dans le centre de la Manche Est.

Les activités des chalutiers français de plus de 15 mètres ne montrent pas d'évolution notable ni dans la répartition ni dans l'intensité à l'exception de 2012, où il pourrait être remarqué un déplacement de la zone de plus forte activité du centre de la Manche Est vers des secteurs plus proches des côtes françaises. Cette évolution est plus visible sur les cartes présentées en annexe pour les trois dernières années. Pour autant, la distribution de l'activité des navires pratiquant la senne ne montre pas d'évolution notable entre 2011 et 2012.

L'interprétation de ces évolutions doit être prudente puisque l'éventuelle compétition pour l'espace ne constitue qu'une des causes possibles de ces modifications de répartition géographique de l'activité des chalutiers français.

Réponse à la question 2.

L'analyse des données d'effort de pêche du CSTEP-SGMOS montre que l'effort total TR2 (sans qu'il soit possible d'isoler le seul effort des senneurs) hollandais a globalement diminué depuis 2003. Cet effort a atteint un minimum en 2006 avant de remonter et de se stabiliser ces dernières années.

L'effort de pêche en zone VIIId a, quant à lui, augmenté de manière progressive depuis 2003. Ceci se traduit par une augmentation progressive du pourcentage de temps de pêche passé dans la zone VIIId. Ce pourcentage était inférieur à 5% en 2003 ; il fluctue entre 20 et 25% depuis 2007. Cet effort en Manche Est des TR2 hollandais se concentre principalement dans les rectangles 29E9 et 29F0, traditionnellement/historiquement exploités par cette flottille.

Réponse à la question 3.

L'analyse des interactions senneurs-chalutiers en Manche Est a été menée à micro-échelle soit à l'échelle du rectangle 29F0 soit pour chacune des zones-périodes spécifiées dans la demande.

L'étude des relations entre nombre de bateaux en pêche par carré 3'*3' et 6'*6' à l'intérieur du rectangle 19F0 semble indiquer qu'il peut exister une compétition pour l'espace avec une diminution du nombre de chalutiers en pêche dans les rectangles accueillant déjà des senneurs en pêche. Ceci coïncide avec une distance entre chalutiers et senneurs en pêche plus importante qu'entre deux chalutiers en pêche.

Cependant, la conclusion générale de cette étude est que les analyses effectuées ne permettent pas de conclure que la présence des senneurs modifie l'activité des autres métiers.

En général mais surtout à l'échelle des micro-zones spécifiées, le faible nombre de navires impliqués, impose de traiter ces analyses et les éventuelles conclusions avec beaucoup de prudence.